

## CONVIVIALITÉ AU REPAS DES AÎNÉS



Le 8 octobre dernier, 140 convives cornevillais se sont retrouvés pour le traditionnel repas des aînés. Tous ont apprécié ce moment de convivialité autour des doyens du jour, Mme Guéroult et M. Lercier, respectivement 90 et 89 printemps.

## LES MAINS CRÉATIVES À L'OUVRAGE !

L'association "Les mains créatives" se retrouvent tous les mardis après-midi à la petite mairie. Depuis près de 20 ans, la bonne humeur est de mise pour ces adeptes des travaux d'aiguilles qui réalisent de magnifiques patchworks, broderies, perles, ou encore des ouvrages en points de croix, qu'elles proposent parfois à la vente lors des marchés de Noël.



Si vous souhaitez rejoindre les mains créatives, contactez Magda SEBIRE (présidente) au 02 32 57 04 13

## ETAT CIVIL

## Naissances

- Maxence MABIRE, né le 4 août 2023
- Agathe RAPP VANDERSIPPE, née le 18 août 2023
- Alicia SANCHEZ CHICOT, née le 26 octobre 2023

## Mariage

- Cédric MESNIER et Gwendoline SAULNIER, le 29 juillet 2023
- Charles DEMAREST et Katia GERVAIS, le 29 juillet 2023
- Yves BOUTTIER et Anne-Marie LANDRIN, le 05 août 2023
- Gilles BELINY et Sophie KREBS, le 21 octobre 2023
- Christophe GAMOT et Sylvie DEPINAY, le 18 novembre 2023

## Décès

- Jacqueline LECESNE née DEPAUW, décédée le 25 août 2023
- Francis BERNATAS, décédé le 7 octobre 2023
- Germain LECESNE, décédé le 12 octobre 2023
- Joël DELABARRE, décédé le 16 octobre 2023
- Hervé DAUSSY, décédé le 20 octobre 2023
- Nicole LECOINTRE née CORBIERE, décédée le 22 octobre 2023
- Max BERTRAND, décédé le 3 novembre 2023
- Monique DELAHAYS, décédée le 15 novembre 2023
- Marie-Reine DELABARRE née POMMIER, décédée le 18 novembre 2023
- Gérard HAILLARD, décédé le 18 novembre 2023
- Pascal SEBIRE BILLARD, décédé le 12 décembre 2023

Pour toute naissance, la commune offre 16 € pour l'ouverture d'un livret de Caisse d'Épargne. Mais attention, certains avis de naissance ne parviennent pas en Mairie si les parents ne sont pas mariés... Pensez-y !

## LA MAIRIE

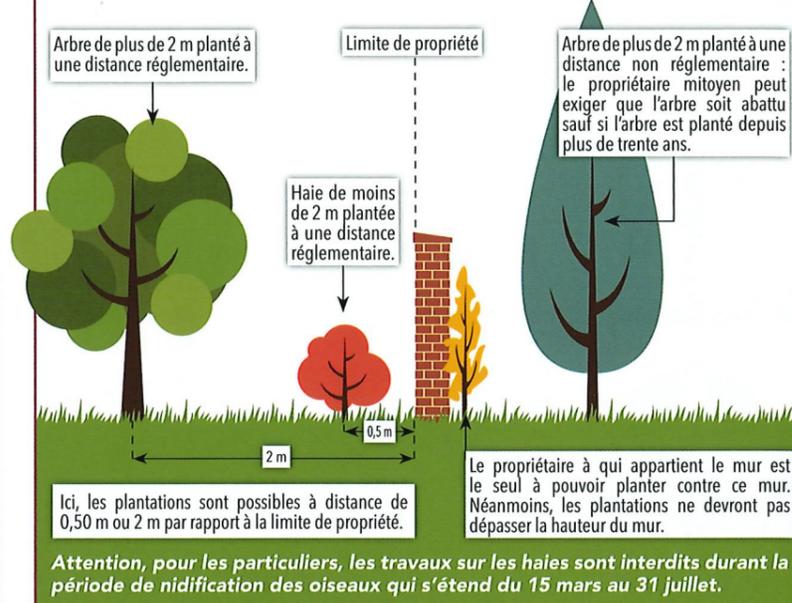
- 2621 Chemin de la Vierge - 27500 Corneville-sur-Risle
- Tel : 02 32 57 00 44
- mairie-de-cornevillesurrisle@wanadoo.fr
- corneville.urbanisme@orange-business.fr
- www.corneville-sur-risle.fr
- Permanences : mardi 16h30-18h30, jeudi 10h-12h, vendredi 14h-16h.

## Réglementation

## PLANTER UNE HAIE, ÇA NE S'IMPROVISE PAS

Si vous avez le projet de planter une haie ou un arbre de haute tige, l'article 671 du Code Civil vous donne les règles de base à observer.

Arbres et haies ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à au moins 50 cm du terrain voisin. Arbres et arbustes d'une hauteur supérieure à 2 m à l'âge adulte doivent être plantés à au moins 2 m de la limite de propriété (clôture). Néanmoins, il existe quelques exceptions... explication en image.



## Nouvelle entreprise

## RAPHAËL POIROT, MENUISIER, CHARPENTIER, PLAQUISTE À CORNEVILLE

Charpentier depuis 13 ans, Raphaël POIROT s'est mis à son compte en 2021 avant de s'installer à Corneville l'été dernier.

M. POIROT conçoit et réalise des charpentes traditionnelles, des constructions en ossature bois, en colombages, des bardages ou encore des terrasses. Raphaël POIROT propose également ses services en isolation (intérieure ou extérieure) ainsi qu'en pose de placo® et en menuiserie. Grâce à son savoir-faire et à son expérience, mais aussi à un large réseau de collaborateurs (électriciens, plombiers, maçons...) Raphaël POIROT met à votre disposition ses compétences et son expertise pour vos projets de construction, de rénovation ou d'agrandissement.



Contact : 06 03 28 69 68  
r.poirot28charpente@gmail.com

## Festivités de Noël

## LES ENFANTS À LA FÊTE !

Le vendredi 15 décembre après la classe, les enfants de l'école se sont rassemblés pour entonner des chants de Noël devant un public ravi venu en nombre. L'APE a proposé des gâteaux, du chocolat et du vin chaud à la vente, dont les bénéfices iront bien entendu au financement des projets pédagogiques.

Enfin, le mercredi 22 décembre, c'est le père Noël, qui à la demande de la municipalité, a visité les classes et distribué des friandises aux enfants... histoire de les faire patienter jusqu'au grand jour.



## LE CORNEVILLAIS

Bulletin d'informations municipales n°17 - décembre 2023



Madame, Monsieur,

L'église de Corneville est une vieille dame dont les cornevillais ont toujours pris soin. Pour preuve, au fil des siècles, des travaux conséquents ont été réalisés. Tout d'abord, en 1611, soit près de cinq siècles après la fondation de l'abbaye, ce monument sort de terre afin de remédier à l'état d'abandon de l'église abbatiale Notre Dame. Au 19<sup>ème</sup> siècle, un grand programme de travaux est engagé. Ainsi, la couverture est rénovée en 1822 ; la nef est dotée d'un plancher en 1825 ; le clocher, la muraille et ses piliers de soutien sont repris et consolidés et il y a 20 ans la toiture a été refaite en ardoise et le sol de la nef, vieux de deux siècles, a été rénové il y a une dizaine d'années. En parallèle, au 19<sup>ème</sup> siècle, certains dons ont été effectués par des familles locales, notamment pour le chemin de croix, ainsi que par les différentes confréries de charité qui se sont succédées jusqu'à ce jour et j'en profite pour remercier la confrérie pour le travail qu'elle exécute. Si la municipalité a décidé de lancer une souscription volontaire pour les vitraux de l'église, c'est parce que nous avons le devoir d'entretenir les édifices religieux antérieurs à 1905 (loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation de l'Église et de l'État) et que chacun d'entre nous peut avoir à cœur de participer à sa sauvegarde, comme cela s'est fait si souvent par le passé. Par ailleurs, une souscription volontaire en partenariat avec la fondation du patrimoine est une façon de vous solliciter ponctuellement, sans obligation (voir le dépliant joint à envoyer par courrier ou par internet). La souscription est lancée et nous avons déjà des dons, 760 euros à ce jour. Nous espérons que vous serez sensibilisés par la sauvegarde de notre patrimoine. Une église, c'est l'âme d'un village, la trace de son passé. La préserver est essentiel. Dans ce numéro, vous verrez aussi l'avancement des travaux pour la défense incendie ainsi que pour la voirie (chemin de la Vierge) sans oublier la remise en place du calvaire au cimetière. Le mois de décembre est déjà bien entamé, je me permets donc de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2024. À ce titre, j'espère vous trouver nombreux à la cérémonie des vœux le 12 janvier prochain.

Bien à vous,

**Benoît BOUET**  
Maire de Corneville-sur-Risle

## AGENDA

Vendredi 12 janvier 2024

VŒUX DU MAIRE

Rendez-vous à 18h30 à la salle communale

### Animation

#### 130 MARCHEURS À LA RANDO FRANCE BLEU

Dimanche 10 septembre, 130 marcheurs, se mettaient en ordre de marche à Corneville-sur-Risle pour la randonnée organisée par France Bleu et les fédérations de randonnée de l'Eure et de Seine-Maritime. Au programme de cette chaude journée le circuit des Cloches, une boucle de 10,4 km partant de la mairie et empruntant des sentiers boisés, offrant ici et là de belles vues sur la vallée de la Risle.



### HOMMAGE À MAX BERTRAND

Max Bertrand nous a quittés, il avait 75 ans. Il était de ceux qui par leur dévouement facilitait l'organisation des manifestations de la commune. En effet, Max mettait un point d'honneur à baliser les chemins de randonnée, comme celle du 10 septembre dernier. Un travail de titan, mais qui était loin de décourager ce sportif accompli. Lors de toutes les foires à tout, c'est aussi lui qui assurait la mission de placier. La municipalité, a souvent pu compter sur sa bonne volonté pour prêter mains fortes lors d'aménagements d'espaces verts.

Max, vous et votre bonne humeur nous manqueront.



Pour le Téléthon 2023, une cinquantaine de cyclistes sont partis du village Téléthon afin de récolter des dons dans les communes de la CCPAVR. Répartis en trois groupes, l'un d'entre eux a roulé en direction de Condé-sur-Risle en passant bien entendu par notre village pour récupérer le don cornevillais.

### Travaux

#### LE CHANTIER DE DÉFENSE INCENDIE ARRIVE À TERME

Depuis plus de 3 ans, la commune s'emploie à mettre aux normes la défense extérieure contre les incendies (DECI). Une démarche coûteuse mais nécessaire, tant pour la sécurité des biens et des personnes que pour satisfaire les demandes d'urbanisme.

Dernièrement, la commune s'est dotée de cinq nouveaux points de DECI avec la pose de deux citernes enterrées Chemin de la Rochethulon (30 m<sup>3</sup>) et Route de Fourmetot (60 m<sup>3</sup>) pour respectivement 29 400 € et 30 000 €. À cela s'ajoute une bache de 120 m<sup>3</sup> rue Serpolette pour 6 600 € et l'installation de deux bornes incendie Chemin de la Vierge et aux Prés communaux pour 4 350 € et 7 330 €.

Ces nouveaux équipements, d'un montant de près de 78 000 €, ont bénéficié de subventions de la part du Département mais aussi de l'État avec la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), laissant environ 40 % du coût à la charge de la commune.

Ces derniers aménagements, mis en place sur du terrain public, permettent d'assurer la défense incendie d'une cinquantaine d'habitations, portant la couverture de DECI de la commune à 70 %. Malheureusement, sur les 30% restants, la commune est bloquée en raison du manque de terrains disponibles pour installer des citernes ou des baches quand la pose d'une borne n'est pas possible en raison de la faible pression des conduites d'eau. La suite de la mise aux normes devra donc être effectuée au cas par cas, en fonction des demandes d'urbanisme.



La citerne de 60 m<sup>3</sup> arrivant en camion Route de Fourmetot avant d'être enterrée et opérationnelle pour la défense extérieure contre les incendies



### Hommage

#### L'ARMISTICE DE 1918, 105 ANS DÉJÀ

A l'occasion de l'Armistice de 1918, Corneville a rendu hommage à ses combattants tombés au front. Cette année, Nora et Manon, du Conseil Municipal des Jeunes ont fait le dépôt de gerbe au monument aux Morts et Clément, un jeune cornevillais, élève à l'Ensoa (École nationale des sous-officiers d'active) de Saint-Maixent, a quant à lui fleuri les tombes de nos 6 poilus morts au champ d'honneur.



### Association des anciens combattants

#### HOMMAGE AU PRÉSIDENT JOËL DELABARRE ET À SON ÉPOUSE SECRÉTAIRE MARIE-REINE



Joël Delabarre est décédé le 16 octobre dernier. Joël avait le sens de la Nation chevillé au corps et l'association des anciens combattants était pour lui une seconde famille. Présent lors de toutes les commémorations (ne s'excusant qu'une ou deux fois seulement en 40 ans) il savait comme beaucoup de combattants ce que voulait dire le devoir de mémoire, et savait faire passer ce message aux enfants avec la rigueur et la solennité qu'il convient lors des commémorations. Ceux-là n'oublieront jamais le sens de ces cérémonies.

Malheureusement 1 mois après, son épouse, secrétaire de l'association des anciens combattants, décédait aussi le 18 novembre. Marie-Reine était la cheville ouvrière de l'association et elle a accompagné pleinement son mari dans sa tâche. Son engagement également durant deux mandats comme conseillère municipale a été important pour Corneville. Femme de caractère, elle était force de proposition notamment lors de toutes les animations.

Toute l'équipe du Conseil municipal adresse ses condoléances les plus sincères à la famille de Joël et Marie-Reine Delabarre.

## DOSSIER

### PATRIMOINE L'ÉGLISE, OBJET DE TOUTES LES ATTENTIONS

D'une grande délicatesse, le vitrail n'en est pas moins une technique solide qui traverse les siècles. Toutefois, les vitraux nécessitent une restauration tous les 100 ans environ.

Sainte-Anne de Corneville possède un de ces petits chefs d'œuvre, datant du début du 16<sup>ème</sup> siècle, représentant Saint-Michel. Malheureusement, ces vitraux n'ont pas profité de soins attentifs depuis 1883, date de la grande campagne de rénovation de l'église dans son ensemble opérée à l'époque par l'Atelier Duhamel-Marette.

Aujourd'hui, ces vitraux doivent être restaurés. Des pièces sont manquantes ou cassées et de nombreux éléments de décors sont effacés. Pour préserver ce patrimoine remarquable vieux de quatre siècles, il est désormais urgent d'intervenir. La commune a décidé de confier cette mission délicate au maître verrier Cyril Gouty à Corneilles. Il s'agit ici de la seconde tranche de travaux, la première ayant été consacrée à la sécurisation des autres vitraux moins anciens mais très instructifs sur l'histoire de la communauté cornevillaise.

Pour financer cette restauration (41 000 € TTC), la commune a décidé de mettre en place une souscription volontaire avec la fondation du Patrimoine, afin d'obtenir davantage de subventions auprès du Département. Si vous le souhaitez, vous pouvez donc contribuer à la restauration de ces magnifiques vitraux, pour lesquels la commune demandera le classement aux Monuments Historiques. Pour cela, il vous suffit de vous connecter sur :

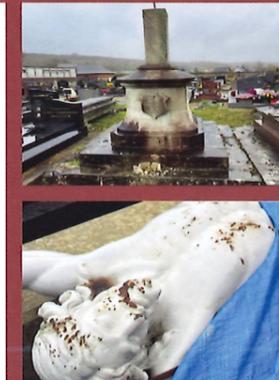
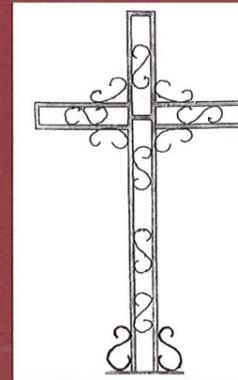
[www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-sainte-anne-corneville-sur-risle](http://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-sainte-anne-corneville-sur-risle)

### Dégâts de tempête

#### UN NOUVEAU CALVAIRE AU CIMETIÈRE

Lors de la tempête du 22 mai 2022, le calvaire du cimetière (financé par les cornevillais en 1902) est tombé, ne laissant qu'un socle sans âme au milieu des sépultures. L'assurance prendra en charge la construction d'un nouveau calvaire, en fer forgé (voir projet ci-contre) qui, espérons le, devrait être encore debout dans 120 ans.

Cet été, en raison d'un certain laisser-aller, des membres du conseil municipal ont nettoyé et désherbé le cimetière, alors que l'entretien des tombes et le désherbage du pourtour incombent aux familles. Merci d'en tenir compte.



### Voirie

#### DES TRAVAUX POUR VOTRE SÉCURITÉ

L'enrobé du Chemin Guyot est refait sur 300 m jusqu'à la rue du Bailli. Le coût des travaux s'élève à 15 000 € et a été pris en charge par la communauté de communes.

Un plateau sur-élevé en béton est à l'étude rue de l'Opérette afin de limiter la vitesse des automobilistes. Coût de l'opération 5 500 €.



### Sécurité civile

#### LA PARTICIPATION CITOYENNE EN BONNE VOIE

Le 20 octobre dernier, la gendarmerie a tenu réunion afin de proposer aux cornevillais la participation citoyenne. 5 habitants se sont montrés intéressés afin d'être formés aux actes élémentaires de prévention, aux comportements à adopter en cas d'événements suspects et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'une situation anormale. À noter que Corneville est la première commune de la CCPAVR à mettre en place ce nouveau procédé qui a déjà fait ses preuves dans d'autres régions pour prévenir les cambriolages et les agressions.



LE CORNEVILLAIS



Rédacteur en chef : Benoit Bouet

Photo et réalisation :

Commission communication

Rédaction, mise en pages et impression 700 ex :

NOTA BENE - 06 15 14 45 67

[www.creanotabene.fr](http://www.creanotabene.fr)

En couverture : L'église de Corneville